

## Extrait du projet de Compte-Rendu du Conseil Territorial de l'Environnement N°4 (projet de compte rendu du Comité de Coordination Technique Territorial INTEGRE N°3)

Date de la réunion : Vendredi 03 Octobre 2014

Date du CR : 20/10/2014

Lieu : Salle Opérationnelle de l'Administration Supérieure

Rédigé par : Julie PETIT

Liste des participants :

Liste de diffusion du CR :  
Equipe Integre

- M. AUBOUIN Michel, Préfet, Administrateur Supérieur, Chef du Territoire ;
- M. HANISI Petelo, Président de l'Assemblée Territoriale ;
- KALAE KIVALU, représentant de la chefferie de Wallis ;
- M. VERGER David, Président des finances de l'Assemblée Territoriale ;
- M. BAUDRY Frédéric, Président de la commission de l'Environnement de l'Assemblée Territoriale ;
- Mme FOLOKA Sulia, chef du service de la Coordination des politiques publiques et du développement ;
- Mme MANRY Carole, Adjointe chef du service de la Coordination des politiques publiques et du développement ;
- M. HOATAU Viane, chef du service des Affaires maritimes, des ports et des phares et balises ;
- M. KANIMOASoane (Chef de bureau des productions végétales – DSA);
- M. MALAU Atoloto, chef du Service Territorial de l'Environnement ;
- Mme TUHIMOTU Falakika, Ajointe Service Territorial de l'Environnement ;
- Mme BRUNET Karine, responsable du laboratoire d'analyses et du SAGE, Service Territorial de l'Environnement ;
- M. GANDON Arnaud, Chef du Service des Travaux Publics ;
- M. GOURAUD Patrice (Chef Service des finances) ;
- Mme TALI Matilite, Association Mauli Lelei ;
- Mme VAITANO Laime, Association ;
- Mme PETIT Julie, coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis & Futuna – CPS ;

Invités :

- M. JAPIOT François (CANC, projet régional Agriculture bio) ;
- M. LEFEUVRE Jean Christophe, Conservation International NC ;
- Mme LEGUERRIER Delphine, Coordinatrice projet INTEGRE.
  
- M. PILIOKO Silino, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ;
- M. DAROUDEL Alain, Chargé de mission à la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ;
- M. PERNEL Maxime, Ingénieur Agronome spécialisé en Zootechnie, Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ;
- M. MULIKIHA'AMEA Soane Patita, Président du CCSE WF ;
- Mme ILALIO Annie, Adjointe Chef Service des finances.

### Objet de la réunion :

Retour Comité de pilotage INTEGRE Juillet 2013 ; Projet Régional Agriculture Bio ; Nouvelle fiche gestion des effluents.

**Relevé de Décision** : le Compte rendu global est en cours de validation. Ce document pourra donc constituer un extrait du projet de relevé de décisions du Conseil Territorial de l'Environnement, pour la partie concernant le projet INTEGRE.

### **Le Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable :**

Le conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable, crée par l'arrêté N°2013-293 du 18 Juillet 2013, est une instance en charge d'examiner et d'émettre des avis sur les différents dossiers relatifs à la protection de l'Environnement, au patrimoine naturel, aux énergies renouvelables, à la gestion et valorisation des déchets et au développement durable.

Par ailleurs, la tenue de réunions est l'occasion d'échanges et de débats entre les élus, les chefferies et les autorités administratives avec un spécialiste sur un sujet relatif à la protection de l'environnement autour de ces thématiques, afin de renforcer la compréhension et la prise en compte de l'environnement.

Ces réunions peuvent se tenir à Futuna si des questions environnementales concernent essentiellement Futuna, sous forme de commission, et plusieurs comités seront créés pour traiter des questions plus spécifiques.

Lors de ces réunions, outre les différents dossiers traités par le Service de l'Environnement, un invité est sollicité pour réaliser une intervention sur une problématique spécifique.

La première réunion du Conseil territorial de l'environnement et du développement durable s'est tenue le jeudi 3 octobre 2013 de 9h30 à 12h à la salle opérationnelle de l'Administration supérieure.

La deuxième réunion de cette instance avait permis de valider le rôle du Conseil Territorial de l'Environnement dans le suivi avancements d'INTEGRE. Il vaut donc CCTT (Comité de Coordination Technique Territorial), au sens des Conventions de cadrage du projet INTEGRE.

### **Le projet INTEGRE : Initiative des Territoires du Pacifique Sud pour la Gestion Régionale de l'Environnement :**

La présentation est assurée par Julie Petit (CPS – Coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis& Futuna) :

En introduction, la Coordinatrice Adjointe a rappelé les points essentiels du projet INTEGRE (projet de gestion intégrée des zones côtières). Le projet se déroule simultanément sur 4 Territoires (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis & Futuna et Pitcairn) et dispose d'un budget de 12 millions d'euros financé par l'Union Européenne (enveloppe du 10<sup>ème</sup> FED Régional PTOM Pacifique) sur la durée des 4 ans du projet (2013-2017). La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Polynésie française et la maîtrise d'œuvre par la CPS. Après un rappel des sites pilotes du Territoire (Wallis et son lagon ; Futuna), les deux objectifs généraux d'INTEGRE sont énoncés :

- Promouvoir la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.
- Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

Les composantes techniques du projet sur lesquelles reposent les activités du programme sont décrites : la composante 1 (planification et mise en réseau) est la partie transversale du projet, et la composante 2 rassemble les activités de mise en œuvre de la gestion intégrée dans les sites pilotes. En complément, les budgets de ces composantes sont indiqués, ainsi que la somme allouée spécifiquement à Wallis et Futuna (858 000 euros soit 102 385 140 Fcfp).

**Bilan du COPIL du 18 juillet 2014 au regard des activités validées pour Wallis et Futuna (ainsi que les budgets correspondants) :**

- Les activités transversales concernant Wallis et Futuna (Budget 233 000 euros)
  - Traiter et gérer les déchets ((Traiter les huiles, Traiter les batteries, Aménager des poubelles de tri) / Budget 129 000 euros
  - Développer un plan de GIZC / Budget 70 000 euros
  - Appuyer les projets par la mise en place de campagnes d'information et de communication / Budget 34 000 euros
- Les activités prévues à Wallis (Budget 364 725 euros)
  - Traitement et valorisation des déchets (Renforcer le CET, Mener des actions de sensibilisation) / Budget 339 225 euros
  - Gestion de la ressource en eau (Définir les périmètres de protection des captages, Elaborer un diagnostic sur l'assainissement domestique) / Budget 25 500 euros
- Les activités prévues à Futuna (Budget 137 199 euros)
  - Traitement des déchets (Réhabiliter Nanu'u, Renforcer le CET) / Budget 93 350 euros
  - Gestion de la ressource en eau (Diagnostic du SAGE, Accompagner la réhabilitation des réseaux d'eau potable) / Budget 21 500 euros
  - Restauration (Reboiser les bassins versants) / Budget 22 349 euros

**Il est aussi fait mention des projets en attente et des projets à retravailler, dont le projet proposé par la CCIMA (Maxime Pernel) : « Amélioration de la conduite d'élevage pour une meilleure gestion des effluents d'élevage ». Ce projet s'organiserait selon trois actions :**

- Action 1 : Formation et sensibilisation des éleveurs
- Action 2 : Amélioration des aménagements pour une optimisation de la gestion des effluents dans les élevages
- Action 3 : Stagiaires sur le Territoire pour étude de faisabilité

Les partenaires sur ce projet seront : la DSA, le Lycée agricole, le Service de l'Environnement, le Groupement des éleveurs et la Circonscription.

Le budget total du projet s'élève à 27 250 euros dont 9 000 euros apportés par INTEGRE

Réactions :

Remarques portées par M. le Préfet : la protection du littoral est un sujet d'actualité qui pourrait être considéré dans le cadre du projet INTEGRE :

- L'objectif du Territoire est de restituer le littoral de WF dans son intégrité initiale
- Ceci répond à des préoccupations tant environnementales que sécuritaires (à protection de la population)
  - Actions réalisées à ce jour : à Wallis, une visite de la totalité du littoral habité a été organisée avec la grande Chefferie
  - Plan de plusieurs années de restitution du littoral (enrochement, replantation de mangrove, réhabilitation de l'espace plages) : « un plan est en cours de rédaction en vue de la restitution... sur plusieurs années » ?
  - Un document a été préparé par le Service de l'Environnement (4 pages) sur W et F : ce document constituera une base pour élaborer une stratégie de restitution de la ligne de côte avec les chefs de village. Ce document sera donc soumis aux villageois pour permettre une meilleure appropriation.
  -
- Un bilan de ce qui a été réalisé permettra de faire le point sur ce qui fonctionne ou non.

- = Restitution / Réhabilitation de la ligne de côte
- = Ces travaux de réhabilitation vont commencer puisque le budget a été débloqué
- Devra faire le même travail à Futuna
- = projet des villageois approuvé par les chefferies

En ce qui concerne le projet de la CCIMA (Maxime PERNEL) sur l'amélioration de la gestion des effluents, revu suite au dernier CTEDD :

M. le Préfet souhaite savoir combien d'éleveurs seront touchés par ce projet et s'il est bien perçu.

→ M. Maxime PERNEL (CCIMA) stipule que le projet a reçu un accueil favorable avec beaucoup d'éleveurs intéressés. Il présente également un volet démonstratif pour la partie réalisée en collaboration avec le Lycée agricole. Il reste encore à déterminer le nombre exact d'éleveurs qui seront impliqués.

M. Le président de l'Assemblée Territoriale : souhaite avoir des précisions sur la déclinaison concrète de ce projet vers les éleveurs

→ M. Maxime PERNEL (CCIMA) précise que sur le terrain, 99% des éleveurs disposent de parcs en dur et laissent couler les effluents. Le but est donc de pouvoir rechercher des possibilités d'utilisation de ce lisier, puisque peu d'éleveurs recueillent le lisier. Le but est donc d'adapter le système mis en place et de se rapprocher du groupement des éleveurs pour réactiver les choses.

M. Atoloto MALAU (Chef Service de l'Environnement) : précise que le projet doit permettre de renforcer la partie sensibilisation pour tous les éleveurs (ceux qui ont des parcs en béton comme ceux qui ont des parcs en terre) pour qu'à terme les comportements soient plus responsables

→ M. Maxime PERNEL (CCIMA) ajoute qu'il existe des solutions simples / et des échanges sur ce qui peut être adapté

M. Viane HOATAU (Chef Service des Affaires maritimes) : exprime son intérêt pour le projet et précise qu'il serait intéressant de favoriser le compostage. En effet, M. Hoatau ajoute qu'il y a encore beaucoup d'importation de terreau. D'où l'interrogation : est ce que l'on tend vers une fabrication locale de compost ?

→ M. Maxime PERNEL (CCIMA) confirme que le plus intéressant serait effectivement de tendre vers un compost fabriqué à Wallis

→ M. Atoloto MALAU précise également que ces derniers mois 2 stagiaires de l'ENSIL sont venus travailler sur le compost et ont mené des enquêtes au sein de la population. De plus, leurs études ont permis d'évaluer la part de terreau qui était vendue dans le commerce. Ainsi avec 150 m<sup>3</sup> de lisier, pour la fabrication d'un compost, cela permettrait de compenser entièrement les importations de terreau. Ce résultat montre aussi qu'une demande existe et que donc cela pourrait constituer une activité économique à part entière.

M. Le président de l'Assemblée Territoriale : ce travail d'enquête des stagiaires est très intéressant, à voir maintenant comment en seront assurées des retombées concrètes pour le Territoire.

Mme Matilité TALI (Fédération de l'Environnement) : souhaite également préciser que son projet d'éco-collège pourrait très bien encadrer la mise en place de compostage dans l'établissement et ainsi sensibiliser les familles à l'intérêt de faire du compostage. Mme Matilité TALI précise aussi qu'elle mesure tout à fait l'importance du travail de la CCIMA et qu'elle l'encourage à le faire en lien avec la chefferie.

M. le Préfet partage cette vision de l'importance du rôle de la CCIMA et du travail conséquent qu'elle accomplit. La CCIMA permet aussi bien une prise de conscience via la sensibilisation des acteurs, que de travailler sur les aspects réglementaires.

M. PILIOKO Silino (Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture) confirme que la CCIMA permet de faire le lien entre les producteurs et la chefferie, et cette collaboration avec la chefferie permet d'avoir un impact plus important. Concernant le projet soumis par Maxime PERNEL, il pourrait permettre de réduire les impacts négatifs sur l'environnement et de réduire la « vie chère ». Enfin, ce projet s'inscrit en complément avec le projet régional Agriculture Bio.

**Décision soumise au vote pour l'action retravaillée qui a été reproposée : le projet « Amélioration de la conduite d'élevage pour une meilleure gestion des effluents d'élevage » est validé.**

**Puis les opérateurs de Wallis et Futuna sont présentés :**

- Opérateurs gestionnaires :
  - Service Territorial de l'Environnement : Convention de mise en œuvre à hauteur de 593 850 euros (Huiles, batteries, bacs de tri, casier CET Wallis, Appui CET Wallis, périmètres protection captages, Assainissement domestique, Réhabilitation Nanu'u, Gestion CET Futuna, Etat lieux SAGE) ;
  - Direction des Services de l'Agriculture : Convention de mise en œuvre à hauteur de 189 951 euros (Restauration / Reboisement bassins versants Futuna, projet territoire agriculture biologique) ;
  - Lycée d'Etat : Convention de mise en œuvre à hauteur de 8 225 euros (Sensibilisation (traitement / valorisation déchets: spot tv, bac de tri, poubelles) ;
- Opérateurs techniques :
  - Service Territorial des Travaux Publics et Génie Rurale : Agrément à hauteur de 6 500 euros (Accompagnement réhabilitation eau potable de Futuna) ;
- Autres opérateurs :
  - CPS : à hauteur de 104 000 euros (Plan de GIZC, et campagne de sensibilisation et communication).

**Enfin les différentes activités de la composante 1 du projet sous exposées (Delphine LEGUERRIER) :**

*Pour mémoire, le projet – et son budget – est articulé en deux composantes :*

- *Une composante régionale, la composante 1, pour des activités d'appui aux sites, d'échanges et d'insertion dans les réseaux régionaux – budget : 1 650 000 € ;*
- *Une composante 2 visant à la mise en œuvre concrète de plans d'actions dans les territoires – budget : 5 720 000 €. Une partie du budget (4 461 000 €) a été pré-répartie entre les territoires par la convention signée avec l'UE, le reste (1 258 400 €) le sera en fonction des projets qui émergent dans le cadre de la mise en œuvre.*

La composante 1 est encore en cours de construction, car elle se base notamment sur les besoins des sites, parfois encore à exprimer en fonction des questionnements survenus au cours de la préparation des plans d'action territoriaux. L'objectif est de la proposer pour validation du comité de pilotage régional en décembre.

- C1- Activité 1 : Organisation d'Ateliers thématiques / Budget 450 000 euros : 5 ateliers : un premier atelier méthodologique a déjà eu lieu en février 2014, trois ateliers thématiques seront organisés dans les territoires (chaque Territoires identifiera un thème selon ses priorités), et un atelier final de capitalisation.
- Il est mentionné que le prochain atelier thématique se tiendra en février 2015 en Polynésie sur le Tourisme durable → Julie Petit recueillera les questionnements des acteurs au regard de cette thématique, ainsi que les demandes de participation, afin que l'atelier réponde au mieux aux attentes et aux besoins des territoires.
- C1- Activité 2 : Renforcer et intégrer les réseaux régionaux / Budget 500 000 euros à l'échelle régionale (ie sur la composante 1 du projet) : différentes activités sont adoptées ou envisagées avec des actions à l'échelle régionale, complétées éventuellement d'un appui territorial.
- Développement d'un réseau de fermes pilotes bio / budget régional 250 000 euros (plus un appui territorial de 170 000 euros par territoire français, sur le budget de la composante 2 – partie non répartie).
- Réseau d'expertise sur la gestion des déchets / Budget régional 100 000 euros.
- Insertion des PTOM dans la dynamique régionale d'amélioration de la résilience et d'adaptation au

changement climatique / Budget régional : 100 000 euros.

Plusieurs acteurs de WF ont été rencontrés et les besoins identifiés, en termes de déclinaison territoriale, pourraient porter surtout sur de la communication et de la sensibilisation → les besoins et idées d'activités dans ce domaine peuvent être exprimés auprès de Julie PETIT, afin que puisse être construite la déclinaison territoriale de cette activité.

- C1- Activité 3 : Elaborer et porter un cadre régional de la GIZC / Budget régional : 320 000 euros :  
avec des actions telles que :
  - Plan de GIZC : état des lieux global, spécificités de la région ;
  - Prises de contact, organisation du portage régional ;
  - Identification du cadre adapté, premiers jalons;
  - Atelier régional, promotions.

La pertinence de la production d'un guide adapté au Pacifique sera évaluée, et le cas échéant le travail sera mis en place pour le réaliser en partenariat avec les autres pays de la région, en lien avec l'activité C1.5 (capitalisation).
- C1- Activité 4 : Soutenir les processus de planification et l'approche participative dans les sites pilotes
- C1- Activité 5 : Capitaliser sur les méthodes élaborées et mise en œuvre
  - Pour ces deux activités, une mobilisation d'une équipe d'experts conseils pour toute la durée du projet est envisagée : appui méthodologique au projet, appui local aux sites pilotes, capitalisation.
  - Cet appui est envisagé à 2 niveaux :
    - Au niveau des sites : des experts dédiés répondront aux besoins des acteurs des sites pour la mise en place du processus de GIZC (formation aux méthodes participatives, animation de la concertation, conseils méthodologiques...). Le recrutement se fera par appel d'offre : l'appel a été lancé pour la Polynésie française. Les acteurs de Wallis et Futuna peuvent faire part de leurs besoins auprès de Julie PETIT.
    - Au niveau régional : l'équipe ainsi constituée contribuera à l'échange d'expériences, à leur capitalisation, à l'enrichissement mutuel entre territoires.
- C1- Activité 6 : Soutenir les initiatives des sites pilotes en matière d'échanges bilatéraux / Budget 120 000 euros : soutien aux initiatives des sites dans recherche d'expertise et d'échanges selon les thèmes des plans d'actions.
  - Exemple potentiel pour WF : échange avec Fidji pour observer la mise en place d'un nouveau casier selon la méthode « Fukuoka »
  - Un appel à projets a été lancé sur le site de la CPS, à l'attention des acteurs des sites. Il sera ouvert jusqu'en décembre 2014.
  - Julie Petit sera en appui auprès des acteurs pour la rédaction des propositions

**Intervention de François JAPIOT (Chambre d'agriculture de Nouvelle Calédonie, coordinateur du projet à l'échelle régionale) pour la présentation du projet régional « réseau de fermes pilotes bio » :**

Ce projet a pour objectif de :

- Développer l'agriculture biologique dans le Pacifique : une activité économique durable, respectueuse de l'environnement fragile des îles du pacifique ;
- Créer des réseaux de fermes pilotes bio : sur les trois Territoires (NC, WF, et PF) ;
- Capitaliser et échanger au niveau régional.

Budget du projet : Territoires – sur la composante 2 – partie non répartie : 167 602 € - 20 millions de francs CFP par territoires (la Polynésie française y consacre également 100 000 € sur sa partie pré-allouée de la composante 2) / sur la composante 1 – volet régional : 250 000 euros

**Sur le Territoire de Wallis et Futuna :**

Opérateur gestionnaire : Direction des Services de l'Agriculture de Wallis et Futuna

Partenaires : Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers et de l'Agriculture de WF CCIMA, Lycée Agricole de Wallis et Futuna.

**Titre de l'activité :** « Programme de Recherche-Action (R-A) « *Création d'un réseau de fermes pilotes bio* » de Wallis-et-Futuna »

Détail des actions à mener :

- Une phase d'étude préliminaire *ex ante* (octobre-décembre 2014) : des missions d'expertise sont programmées sur les trois thématiques (fertilité des sols, lutte et contrôle des maladies ravageurs = Nicolas HUGOT – CANC, octobre 2014, et production/collecte, conservation/stockage et diffusion de matériel végétal « bio » : échange de semences entre les agriculteurs, expertise via biocalédonia).
- Une phase de mise en œuvre :

**Action 1 : Création d'un réseau de fermes pilotes « bio » et expérimentations agronomiques au lycée agricole et conduites d'EMP au sein du réseau d'agriculteurs**

**Action 2 : Accompagnement technique (CCIMA / DSA)**

**Action 3 : Echanges techniques et formation (au niveau de Wallis et Futuna) au Lycée agricole**

- L'idée du projet est d'améliorer les techniques en se basant sur les pratiques traditionnelles pour permettre une reproductibilité
- A WF : pas de consommation d'intrants chimiques
- Le but n'est pas d'inventer de nouvelles méthodes *ex-nihilo* mais de s'appuyer sur l'existant et de mettre l'agriculteur au centre du dispositif

Les objectifs du réseau de fermes bio :

- Permettre la capitalisation des informations : avec la production de fiches techniques
- Mettre au centre du projet les agriculteurs via l'expérimentation en milieu paysan (EMP) : tester des méthodes qui répondent à des attentes, valider les résultats et en faire des références techniques.

Au niveau de WF, la plateforme sera basée au Lycée agricole dans le but de valoriser l'aspect pédagogique, démonstratif du projet et donc de toucher les jeunes générations.

Les différentes actions du projet ont été identifiées et chaque partenaire s'est positionné sur des thématiques :

- Réseau d'agriculteurs : CCIMA
- Semences et Plants : DSA
- Vulgarisation / Lieu de la plateforme : Lycée agricole

A signaler que le projet prévoit également des rencontres annuelles entre les acteurs (agriculteurs et techniciens) sur les trois Territoires.

Réactions :

M. le Préfet soutient le projet, en particulier sa concentration sur les agriculteurs et donc vers la population. Il souligne également le point positif de son orientation vers l'amélioration des techniques en se basant sur les pratiques locales. De plus, M le Préfet voit dans le projet l'opportunité de permettre de relancer le lycée agricole tout en répondant à la demande de la population à travers les problématiques de fertilité du sol et de lutte contre les maladies et ravageurs.

Mme Matilité TALI (Fédération de l'Environnement) : précise aussi que c'est une bonne chose pour le développement du lycée agricole qui a besoin de renfort (ingénieur agronome). De plus, Mme Matilité TALI pense que le projet est une opportunité pour profiter des réussites et des échecs des autres territoires (se préoccupe des productions d'OGM), d'autant plus qu'actuellement il n'y a pas réellement de réglementation strictes.

M. le Préfet indique que le Territoire a la capacité d'émettre ses propres décisions et à donc la même capacité que la NC à réglementer les importations au niveau local.

→ d'où l'importance de travailler sur les productions endémiques.

- Attend le rapport du Comité Consultatif Economique et Social dans quelques semaines qui comprendra des recommandations de mesures à prendre.

M. Viane HOATAU (Chef Service des Affaires maritimes) : souhaite aborder les problèmes sur les cocoteraies avec l'insecte qu'est l'Orycte et qui peut être responsable de la destruction complète d'un cocotier. Il est donc important de faire attention aux importations d'insectes.

→ François Japiot précise qu'avant son arrivée, il a demandé un maximum d'informations pour pouvoir donner l'ensemble de ces éléments avant la première mission d'expertise d'octobre 2014 (Maladies / ravageurs). De plus, il souligne que même si l'agriculture bio ne pourra pas répondre à tout, elle peut réduire les problèmes sur les cultures endémiques, et cela d'autant plus en s'appuyant sur les premières missions d'expertise puis sur celles qui pourront être prévues ponctuellement.

Mme Carole MANRY, Adjointe chef du service de la Coordination des politiques publiques et du développement : souhaite ajouter que le projet INTEGRE repose sur les acteurs locaux qui doivent agir pendant le projet mais aussi après. En effet tout repose sur l'implication des acteurs et la valorisation des résultats.

M. François JAPIOT confirme la philosophie est bien de s'appuyer sur l'existant : il doit construire des actions pérennes et permettre l'échange d'expériences.

Mme Delphine LEGUERRIER ajoute qu'effectivement l'objectif est de capitaliser sur l'existant et d'impliquer tous les acteurs pour permettre l'utilisation des résultats sur du long terme.

M. le Préfet ajoute également qu'il est important que les projets correspondent à des actions très pratiques, concrètes et faciles à diffuser. Ces actions doivent être menées avec l'ensemble des acteurs dont la grande chefferie, les chefs de village et les jeunes et en utilisant les médias disponibles pour relayer l'information (TV et radio).

⇒ L'activité avait été validée dans son principe lors du précédent CTEDD (avec la validation du plan d'action), les modalités en sont désormais précisées.



**Annexe :**

**Programme de la 4<sup>ème</sup> réunion du Conseil Territorial  
de l'Environnement et du Développement durable**

**vendredi 03 Octobre 2014 à 9h00**

**Salle opérationnelle – Administration Supérieure**

**9h00 :** Salutations et mot d'introduction par M. le Préfet,  
Présentation de l'ordre du jour

**9h15 : Dossier INTEGRE**

- Retour sur le Comité de Pilotage de Juillet à Nouméa
- Point d'avancement des projets de la composante 2 : projets du Territoire
- Présentation des projets retravaillés : CCIMA : gestion des effluents d'élevage
- Rappel sur les activités de la composante 1 du projet INTEGRE
- Exposé de François JAPIOT : Projet régional agriculture bio et déclinaison sur WF

**10h30 : Exposé de Jean Christophe LEFEUVRE, Conservation International : Projet BEST et profils d'écosystèmes de WF**

**11h30 : Autres dossiers en cours – par le STE**

- Présentation des travaux ENSIL sur l'assainissement et la valorisation de la matière organique
- IFRECOR : présentation du plan local et des actions en cours et nouveaux projets pour 2015

**12h30 : Clôture par M. le Préfet**